France TV Info, 16 février 2017

Le Sénat rejette à nouveau les modalités de fonctionnement de la collectivité unique de Corse

CORSE VIASTELLA HAUTE-CORSE CORSE

Le Sénat a rejeté jeudi en nouvelle lecture le projet de loi visant à ratifier trois ordonnances destinées à clarifier le fonctionnement de la future collectivité unique de Corse.
Par France 3 Corse ViaStella avec AFPPublié le 16/02/2017 à 18:21 Mis à jour le 16/02/2017 à 18:22
Les sénateurs avaient déjà voté contre ce texte en première lecture. C'est aux députés qu'il appartiendra d'avoir le dernier mot lors d'un vote ultime mardi prochain. Ils devraient alors l'adopter pour permettre la mise en place au 1er janvier 2018 de la collectivité de Corse, issue de la fusion de la collectivité territoriale actuelle et des deux départements corses.

Une commission mixte paritaire avait échoué à rapprocher les positions des deux chambres.

Les sénateurs avaient adopté à main levée les quatre articles du projet de loi, mais ils ont voté contre l'ensemble du texte à l'occasion d'un scrutin public par 160 voix contre et 145 pour. Une grande partie des sénateurs LR, le groupe Communiste républicain et citoyen (CRC) ont voté contre, les socialistes, le RDSE (à majorité PRG) et les écologistes se sont prononcés en sa faveur. Les centristes se sont la plupart abstenus.

Phoca PDF